

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 31

Artikel: Anecdote nuithonienne
Autor: Pir-Li
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213228>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'héritière fut rassurée. Elle avait craint que la pauvre vieille femme n'eût fait à son bienfaiteur un legs autrement considérable : quelques morceaux de savon, peut-être, ou un paquet de fil. M. D. a bien voulu me confier ces vieux papiers. Voilà comment j'ai pu écrire un feuillet ou deux sur les poésies de l'ancienne cuisinière vaudoise. On n'avait publié d'elle (à Vevey, en 1856), que vingt-quatre pages de vers pleins de fautes ; il m'a fallu quelque peine pour retrouver le texte à travers les hiatus et autres peccadilles des copistes ou des imprimeurs. Je ne prétends pas qu'il y ait du génie dans cette œuvre, je prie seulement le lecteur de considérer combien le goût de la poésie a élevé cette brave femme au dessus de sa condition et combien le travail littéraire, même sans produire de chefs-d'œuvre, élève le cœur.

Avant de livrer cette petite étude à l'impression, je l'ai soumise à un ancien ami de la Bonnavue, qui a bien voulu m'écrire : « On dirait que vous l'avez connue. Il n'y manque qu'un trait ou deux, notamment son respect pour les livres. Quand on lui prêtait un volume, elle le cachait dans un tiroir de sa commode et mettait, pour le lire, un tablier blanc. Cette dernière précaution devait lui coûter, car elle ne changeait pas volontiers de vêtements, et si elle vendait du savon, elle n'en consommait pas beaucoup pour elle. Mais les livres étaient pour elle chose si sacrée que je lui confiais volontiers mes plus belles éditions. »

MARC MONNIER.

VÈ LO BORNÌ

I fà tant tsaud que lo sèlau
No mor la pì quemet on lau.
On sè crèra pe qu'à dâi z'ustie.
Justameint la Jeannette à Diuste
Lâve-te pas sa buia vouà !
Et de bon matin l'a criâ
Po lài aidhi trài crâne fenne,
Luise, Suzon et pu Marienne.
Sè sant messe vè lo borni,
Escarpâie, brè recoussi,
Et pu ie savonnant, ie trézant
Lè gros leinssu : rrau... rrau... lo flézant
Dau tant que pouant dèssu lo lan
Qu'on vâi à l'eintor de lau man
Bavà 'na mocha tota bliantse.
Et rrau... et rrau... on s'escormantse,
On lâi va dâi brè et dau mor.
Câ elli dzo l'ant dau boutafor
L'ant dza dèvesà dau menistre
Que l'ant vu d'zauquâ ài fenitre ;
De monsu Belyâ, lo régent,
Que dèvese à la Claire au Djan ;
Dau boutequan que l'a 'na felhie
Que sè pllieint adi de la grelhie
Quand ie faut châ, mâ po droumi
Et po trovâ son boun' ami
L'è viva quemet elia tchevretta
Que trasse lé avau la cretta.
Ora, ie sant su lo medzi
Et crètiquant lo bolondzi :
Que sa fenna l'è besaudzîra
Et veind sa marchandi trau tsîra.
— N'è pas tot sa faut' assebin
Quand on a on gouvèrnemeint
Que no bâie por tot dâi carte,
Dit Suzon. Vaide eliau pancarte
Clouâlâie lè vè lo pillier.
Iena ie sè dit : « Pain entier. »
L'autra : « Demi-livra de sucro
Per dzein et per mâ. » — Eh ! elli sucro !
Cliau guieux, no lo fant-tè djonnâ ?
Su sura qu'apri l'au dinâ,
Quand l'ant medzi lau zizelette,
L'ein mettand dein lau z'ècouèlette,
Ti cliau dzein dau gouvèrnemeint !
Que fâ la Luise ein sè crinsseint.
— No z'arant prâ lè favioule,
Lè chètson, lè pomme berboule,
Et pardieu, mèmameint lo pan
Que cein no farâ pas atant !
— Na pas lo sucro ! po 'na fenna
Quand l'è qu'a z'u bin de la peina

Quemet no vouâ, vè elli borni,
Cein remet ein plliece lè boui
De bâire quie 'na gorgottâie
De thè à d'guie bin sucraie.
— N'è pas tot, fâ Marienne à Gros,
Qu'a son hommo dein lè prècâut,
Ie parait que, po stau senanne
Que vant veni, tote lè granne
Sarant robâie ài païsan.
Volian tot preindre, eliau rupian.
— Laisse lè pî ! que fâ la Luise
Que buandâie dâi tsemise,
Quand eliau dzein dau gouvèrnemeint
No z'arant prâ maudumeint
Cein qu'on a dein noutré carrâie,
Qu'on porrâ dein noutré coraille
Pas pî sè betâ on ... fetset,
L'âdrant por no ài ... cabinet.

MARGA LOUIS.

LE COSTUME VAUDOIS

SANS doute, on ne saurait se flatter de voir toutes nos dames, toutes nos jeunes filles fausser compagnie à la mode autoritaire, pour n'adopter d'autre parure à leurs attraits naturels que le gracieux costume de nos grand-mères. Ce costume répondait à une époque, à des idées, à des mœurs qui n'étaient pas celles d'aujourd'hui et qui ne reviendront pas. La roue tourne, le temps fuit et, bien, dit-on, qu'il n'y ait rien de nouveau sous le soleil, l'histoire n'offre guère d'exemple de coutumes, de modes qui, ayant fait leur temps, soient revenues au jour sous la figure qu'elles avaient à leur première apparition. Et pourquoi cela ? Parce que les idées ont évolué et qu'il n'est pas le même, l'esprit qui a créé et l'esprit qui ressuscite. Il faut se rendre à l'évidence et en prendre sage-ment son parti.

Mais ce n'est pas à dire, certes, qu'il ne faille louer sincèrement l'intention qui guide nombre de nos dames et demoiselles, dans leurs efforts pour remettre en honneur le costume vaudois. On peut d'autant mieux encourager ce mouvement, que ses initiatrices ont très bien compris quelle en peut et doit être la juste portée. Elles n'ont pas l'illusion de substituer le costume vaudois aux modes actuelles. Elles n'ont d'autre prétention que d'en faire la parure des jours de fêtes religieuses et patriotiques. L'intention est très heureuse et très louable ; elle ne saurait que rallier les suffrages de tous les bons patriotes.

La fête nationale du 1^{er} août, qui nous donna l'occasion de voir nombre de « Vaudoises » de tout âge, aussi gracieuses les unes que les autres, doit avoir converti les plus hésitants.

Voilà pourquoi nous sommes heureux de reproduire les lignes suivantes de Fréd.-Ph. Amiguet, publiées dans le *Journal de Château-d'Oex*.

Des jardins qui viennent marier leurs arbres et leurs fleurs aux eaux bleues du lac. Une vieille maison au toit couvert de tuiles rouges ; des volets verts. Très loin, perdues dans une brume légère, les montagnes de Savoie. Une jeune fille, à la coiffe ajourée de dentelles, au corsage noir, à la jupe légère et jolie.

De vieux chalets, aux larges avant-toits, un torrent mugissant qui sort d'une gorge profonde. Des sapins ; des montagnes aux parois vertigineuses. Un berger qui, appuyé sur sa houlette, rêve. Telles sont les vieilles estampes de notre pays. Pays lourd et somnolent dans les chaudes journées de juillet et d'août. Pays aux gros villages cossus, avec la vieille église, la fontaine où l'on vient causer, la cure où fleurissent les campanules et les jasmains. Et toujours, comme décor, là-bas, les montagnes. Ou bien pays aux larges et riches vallées, avec ses villages, ses prés, ses forêts. Très haut, près des nuages, les montagnes, le Haut-Pays.

A cette terre pittoresque et originale, appar-

tient un costume qui a été déclassé, mais qui, depuis quelques mois, commence à jeter de nouveau sa gaieté et son air ancien sur la vieille terre vaudoise.

L'essai est encore trop timide ; et les jeunes filles, qu'effarouche tout ce qui est ancien et désuet, laissent sommeiller dans de vieux bahuts sentant la lavande, les ravissants costumes que portaient leurs aïeules. Elles ont peur, disent-elles, d'être ridicules. Comme si jamais un costume national pouvait être ridicule ! Lui qui est sorti des entrailles mêmes du sol, qui naturellement s'est harmonisé avec le paysage, avec la terre. Le costume national a, au point de vue esthétique, le même charme que les vieilles chansons, que les rondes anciennes que l'on allait chanter et tourner à Montbenon, à Taveyannaz. Il est comme notre littérature, comme notre accent, il est notre bien ; ce qui nous distingue des autres ; et surtout il est comme l'écho du passé, le temps où nos premiers conseillers montaient à la cathédrale pour prêter serment ; où nos troupes allaient passer la revue à Beaulieu ; le temps de notre vieille société vaudoise, intellectuelle et artiste. Le milieu où vécurent Vinet, Charles Secrétan, Frédéric Monneron, Juste Olivier et bien d'autres encore !

Allons, fillettes et jeunes filles, vous qui aimez votre pays, ne voulez-vous pas contribuer à conserver, à faire vivre l'âme de la patrie, en sortant les vieux costumes qui dorment dans les coffres fleurant la lavande ?

ANECDOTE NUTHONIENNE

VERS la fin du XIII^e siècle, le Nirmont avait dévalé sur Semsales en le recouvrant entièrement de sa lourde masse. Après mûres délibérations des prudhommes, on avait décidé, avec une sagesse qui n'aurait point déplu à Socrate, de déplacer le village plutôt que la montagne.

Ces jours derniers, une avalanche de vingt-deux moutons, descendue de Tremettaz, a mis en émoi cette paisible population semsaloise, d'autant plus que l'on n'avait pas à faire, en cette occurrence, avec une masse inerte permettant aussi une certaine inertie dans les résolutions à prendre, mais il fallait incontinent parer aux premières nécessités de cette gent lanifère. Si parfois l'autorité fédérale a de gros soucis pour maintenir l'entente des vingt-deux cantons confédérés, l'autorité pupillaire de Semsales eut à dénouer le nœud gordien ; un laps de temps assez considérable avait été dépensé pour faire le dénombrement de ces nouveaux venus et chercher à découvrir leur état civil ; les calculateurs de l'endroit en trouvèrent facilement le nombre ; quant à leur état civil, les registres faisant défaut, il fut convenu que cette gente bélante devait, par son ascendance, remonter aux temps préhistoriques, alors que la propriété était au premier occupant. Salomon n'aurait pas jugé autrement.

Mais, que faire de cette emprise de moutons ? L'autorité dénommée jugea compétemment qu'il fallait d'abord les mettre en fourrière, ce dont les prudhommes bien avisés convinrent et que les moutons accueillirent avidement, tout en manifestant à leur manière un pénible étonnement du jeûne prolongé dans lequel on les avait laissés, car ils ignoraient à bon droit que les lenteurs semsaloises priment sur les proverbialles lenteurs romaines.

Pour ce jour là, ce fut assez d'une décision prise, il fallait éviter le surchauffement de la machine intellectuelle et cérébrale, consulter le code et feuilletter les tables fort usagées des émoluments judiciaires pour inventaires et écritures.

Les jours suivants, en séance plénière, on proposa un impitoyable dilemme : vendre ou occire les infortunés moutons ; les visées sto-

machiques prévalurent sur le rendement financier d'une vente. Quelques opinants eussent voulu créer une bergerie communale, en prévision des nouvelles montagnes que la commune se proposait d'acquérir, mais la plupart se rangèrent à l'idée de les mettre dans la casserole plutôt que dans les pâturages des Côtes, ce qui rallia les suffrages.

Il n'y avait plus qu'à décréter un jour surnuméraire en viande. Il fut unanimement décidé qu'on adresserait une pétition au gouvernement, en priant Leurs Excellences d'avancer l'époque de la Bénichon et de lui restituer son ancienne durée de trois jours, en prenant en considération les mœurs et coutumes orientales des Semsalois. L'autorité de l'endroit opina du bonnet, en attendant que lui vint la formule juridique, et proposa à ses combourgeois de se rendre dans la mignonne église paroissiale (qui possède un inappréciable avantage sur la cathédrale de Reims, en tant qu'elle n'est pas encore obusée par les taubes allemands), et cela, pour rendre grâce au Seigneur d'avoir cheminé vers Semsales ce providentiel ravissement.

Si Leurs Excellences de Fribourg réussissent à tomber une fois d'accord dans leur conseil souverain, les Semsalois leur en seront reconnaissants, et nombreux seront les convives occasionnels qui, dûment munis de cure-dents et non d'éloquence acrimonieuse, seront heureux de convoler à la Curette pour y dépecer une côtelette de mouton et non pas un compte d'architecte.

Certains alarmistes des alentours semblent craindre que les Bullois, hantés du million de Tissot, ne jaloussent encore les Semsalois parvenus à l'aisance grâce aux vingt-deux moutons de Tremettaz, ce qui compliquerait singulièrement les conséquences de la récente déclaration de guerre de la Chine à l'Allemagne.

PIR-LI.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

Les Traditions valaisannes

PAR MAURICE GABBUD

(Tous droits de reproduction réservés).

Notre collaborateur, M. Maurice Gabbud, à Lourier (Valais), a été chargé, par l'Etat du Valais, de faire aux internés français et belges, cantonnés dans ce canton, une conférence sur les *Traditions valaisannes*. Cette conférence a été faite à Bagnes le 12 janvier et à Vernayaz le 16 janvier dernier.

Ensuite d'arrangement avec M. Gabbud, le *Conteur* a le privilège de pouvoir, le premier, publier cette conférence, très intéressante, comme on le verra, et qui nous fait pénétrer dans l'intimité de l'âme valaisanne, si séduisante et si poétique dans ses anciennes coutumes et dans ses légendes mystérieuses.

I

Dans notre belle Suisse, il est un vieux pays
De glaciers, de vallons, de neiges éternelles,
De forêts, de ruisseaux, de chants, de gazouillis,
De chalets enfumés, de roses pastourelles.

SOLANDIER.

Valeureux soldats internés,

Nos hôtes bienvenus,

Chers camarades de France et de Belgique,

Quand, il y a quelques mois, chers camarades des nations aux triples couleurs, vous fûtes accueillis en Valais, après une longue, trop longue détention dans la lourde atmosphère du pays ennemi, l'accueil cordial et spontané de la population valaisanne en liesse, si heureuse de manifester sa sympathie aux victimes de la guerre, cet accueil aussi sincère qu'empressé, ad sans doute être pour vous comme le réconfortant prélude des joies ineffables et indescriptibles, digne partage des héros, du jour où il

leur sera permis de se jeter dans les bras de la Patrie sauvée, après la conclusion de la paix.

Dans l'attente de ce jour serein, de cette Noël promise à l'humanité régénérée par le sang de tant de martyrs des haines internationales, puissiez-vous, chers camarades, trouver au sein de notre franche hospitalité helvétique, un adoucissement à vos souffrances physiques et à vos douleurs morales, et puissiez-vous emporter plus tard dans vos foyers un bon souvenir de nos cantons, de notre croix fédérale et de nos treize étoiles valaisannes.

C'est dans ce but et dans cet espoir que l'Etat du Valais a pris l'initiative d'organiser cette série de conférences destinées à faire connaître le pays à ses hôtes étrangers. L'occasion était bonne pour tenter avec succès de réhabiliter le Valais, aux yeux de ces étrangers, de certaine réputation fâcheuse accréditée au dehors et actuellement aussi fausse que préjudiciable à nos ressortissants. Non, le Valais, pas plus que d'autres contrées, n'est le pays des crétins et des goitreux, en dépit de divers facteurs pernicious qui concourent à nous doter d'affections endémiques.

J'ai accepté avec empressement, comme un honneur, l'invitation qui m'a été faite de vous exposer pour ma part un tableau d'ensemble de nos *traditions nationales*, d'analyser seulement à grands traits — faire autrement serait impossible dans le cadre restreint d'une conférence — quelques-uns des multiples aspects de l'âme valaisanne, aussi complexe, aussi étrangement variée que les diverses parties de son cadre géographique, et dont je regrette de ne pas être, pour vous, un interprète assez fidèle et éloquent.

Le *Vieux Pays*, ainsi qu'a appelé le Valais, dans un de ses meilleurs ouvrages traditionnalistes, Mario ¹, le délicat écrivain, qui en a peut-être le mieux décrit et le mieux compris l'intimité, le *Vieux Pays*, dis-je, est bien, en dépit des profondes éclaircies faites par l'esprit moderniste et positiviste du siècle opérant comme à grands coups de hache dans la flore luxuriante de la poésie, une terre de prédilection des vieilles légendes, des vieilles mœurs et des antiques usages, comparable en cela à vos vieilles provinces françaises : la Bretagne, le Poitou, et notre voisine immédiate, la Savoie.

La naissance.

Prenons le Valaisan à sa naissance et jetons, si vous le voulez bien, un bref coup d'œil autour de son berceau. — Dans diverses contrées d'Europe, au nombre desquelles il faut citer votre chère Alsace, si je ne fais erreur, il est de tradition de raconter aux jeunes enfants que leurs frères cadets sont apportés au logis par de complaisantes cigognes. Chez nous, où ces oiseaux ne se rencontrent guère, les nouveaux-nés nous tombent par la cheminée coiffés de leur béguin blanc tricoté ou sont découverts proprement emmaillottés au milieu des choux du jardin. A Praz-de-Fort, on va les chercher sous un gros bloc de granit, la *Pierre à bourdons*. A Champéry ils sont apportés par la *Besse*, femme imaginaire qui vient de la Savoie. Dans d'autres endroits c'est l'ermite ou la sage-femme qui en sont les pourvoyeurs. Mais ces naïves croyances ont la même brève durée que les beaux jours de l'enfance.

Dans la vallée de Viège, aux XV^e et XVI^e siècles, du moins, trouve-t-on dans les mémoires autobiographiques de Thomas Platter, ce célèbre Valaisan, presque génial, dont la carrière commença par l'ingrat métier de chevrier au petit village natal de Gracchen, pour aboutir à la fin à la profession distinguée de professeur de grec à Bâle, on croyait que les enfants nés au moment même où l'on sonne la messe à l'église, étaient sûrement destinés à la carrière ecclésiastique. Dans ces villages de montagnards, grands éleveurs de chèvres, on était

persuadé qu'il fallait nourrir du lait de ces animaux les jeunes enfants, afin de leur assurer vigueur, santé et longue vie. Au dire du même Thomas Platter, ses concitoyens et contemporains atteignaient fréquemment une vieillesse étonnante. Son grand-père maternel, Hans Summermatter, vécut 126 ans, il eut d'un mariage contracté alors qu'il était déjà centenaire un fils d'une femme de 30 ans, et six ans avant sa mort il déclarait à son petit-fils *Thomili* qu'il connaissait rien que dans le dizain de Viège dix hommes plus âgés que lui.

Les rites et costumes de baptême sont en bon train de perdre complètement leur originalité d'autrefois. On ne retrouve plus en Valais quantité d'usages curieux qu'on observe encore dans de nombreuses localités de la Savoie, voisines de la frontière suisse et qu'a si bien décrits votre compatriote, le savant ethnographe van Gennep.

Le magnifique tableau du peintre Ernest Bieler, *Retour de baptême à Savièze*, est un précieux document représentatif d'un état de choses qui nous échappe, même dans cette commune choyée par les peintres comme un coin du paradis terrestre, un des derniers refuges de la coquette et regrettée *chane d'élain* de nos grands-parents et la patrie de prédilection de la *raclette*, où ce mets national est le plus apprécié par les gourmets, même dans les *repas de baptême*.

Le chapelet ou couronne de fleurs étalé sur le tapis de baptême indiquait autrefois que le nouveau-né appartenait au sexe féminin. Au contraire, le bouquet était destiné à un garçon.

Dans le val d'Anniviers, entre autres, un baptême est annoncé par trois coups de cloche pour un garçon et deux seulement pour une fille. Dans cette même vallée, si curieuse à tant d'égards, ainsi que dans diverses régions du Haut-Valais, on met un *fromage* de côté le jour de la naissance d'un enfant. Souvent le fromage fabriqué en ce jour mémorable était conservé longtemps. A chaque circonstance solennelle de la vie d'une personne, on découpait un morceau de son fromage, par exemple à sa première communion, à son mariage, etc., et la dernière bouchée était conservée pour le jour de ses funérailles.

Le mariage.

Les rites de mariage sont également en pleine décadence et les usages relatifs à cet acte capital, sujets à bien des variations et sous l'influence du modernisme niveleur en train de perdre toute originalité. L'usage de tirer des salves aux noces se perd en beaucoup d'endroits. Mais une coutume à la vie plus dure, sans pour autant accuser des préoccupations esthétiques et intellectuelles bien relevées, au contraire, je veux parler des *charivaris*, tapage infernal que font en l'honneur... d'un veuf épousant une jeune fille ou d'une veuve s'unissant à un garçon et qui se refusent de payer une fête, une sorte de rançon à la jeunesse du village à laquelle l'un des conjoints va être ravi. Un usage original, qui doit s'être perdu depuis des lustres, nous a été rapporté comme se pratiquant jadis à *Vouvry*, dans l'extrême Bas-Valais.

Le 28 janvier, jour de la saint Charlemagne, avait lieu chaque année dans les prairies entourant cette localité un bal champêtre auquel participait toute la jeunesse. Si la neige recouvrait le sol, ce qui est assez habituel en cette saison, on requérait pour balayer la *place de danse*, le dernier couple marié de la paroisse.

(A suivre).

¹ Vie de Thomas Platter, par Ed. Fick, p. 34. Lausanne, Bridel, éditeurs.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS